



SÉANCE ORDINAIRE DE LA VILLE DE PLESSISVILLE

tenue ce 4^e jour du mois de novembre 2024 à 20 h, au lieu ordinaire des séances du conseil

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Liste des activités du mois
3. Approbation du procès-verbal
4. Ratification des comptes
5. Rapport de la directrice générale
6. Dépôt de documents

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 195 700 \$ qui sera réalisé le 25 novembre 2024
8. Dépôt à PRIMEAU pour la mise aux normes de la prise d'eau potable

DÉVELOPPEMENT DURABLE

9. Demande de permis PIIA Patrimoine – 1699, avenue Saint-Calixte
10. Demande de permis PIIA Centre-Ville – 1587, avenue Saint-Louis
11. Demande de permis PIIA Centre-Ville – 1731, rue Saint-Calixte
12. Aide financière PIIA Centre-Ville – 1743, rue Saint-Calixte
13. Octroi contrat - Fourniture d'essence 2025
14. Subvention pour la collecte des sapins de Noël
15. Subvention pour la collecte de feuilles mortes
16. Ajout de signalisation - Boulevard des Sucrieries
17. Droit de passage 2025 véhicule hors route
18. Entente ORAPÉ collecte des gros encombrants 2025-2027

VIE CITOYENNE

19. Vente surplus de bière – plaisirs d'été
20. Heures d'ouverture des Fêtes – Bibliothèque

GREFFE

21. Autorisation d'enchérir – Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales
22. Révision périodique pour exemption de taxes foncières – Impact Emploi de L'Érable
23. Programme d'aide financière à la démolition
24. Adoption d'un second projet de règlement modifiant diverses dispositions aux règlements de zonage des anciens territoires de la Ville et de la Paroisse de Plessisville et avis de motion
25. Avis de motion – Règlement relatif à la tenue des séances de conseil
26. Adoption des règlements 035-24 et 036-24
27. Période de questions

Avertissement au lecteur

Ce résumé de l'ordre du jour de la séance du conseil peut être modifié en tout temps, sans préavis, et aucune mise à jour ne sera effectuée sur le site Internet de la municipalité ou au babillard de l'hôtel de ville avant la tenue de la séance.